

A – METHODOLOGIE

L'objectif de l'étude est d'identifier et d'analyser les grandes contraintes de l'environnement en vue de définir des couloirs de passage possibles pour le projet Cotentin-Maine. Par couloir de passage, on entend une zone large de 10 à 15 km dans laquelle il semble possible de trouver un ou des tracés acceptables au regard des préoccupations d'environnement. Un couloir correspond donc sensiblement à l'aire d'étude au sein de laquelle pourra être réalisée, le moment venu, une étude d'impact.

En premier lieu, un secteur d'étude a été déterminé. Il s'étend entre :

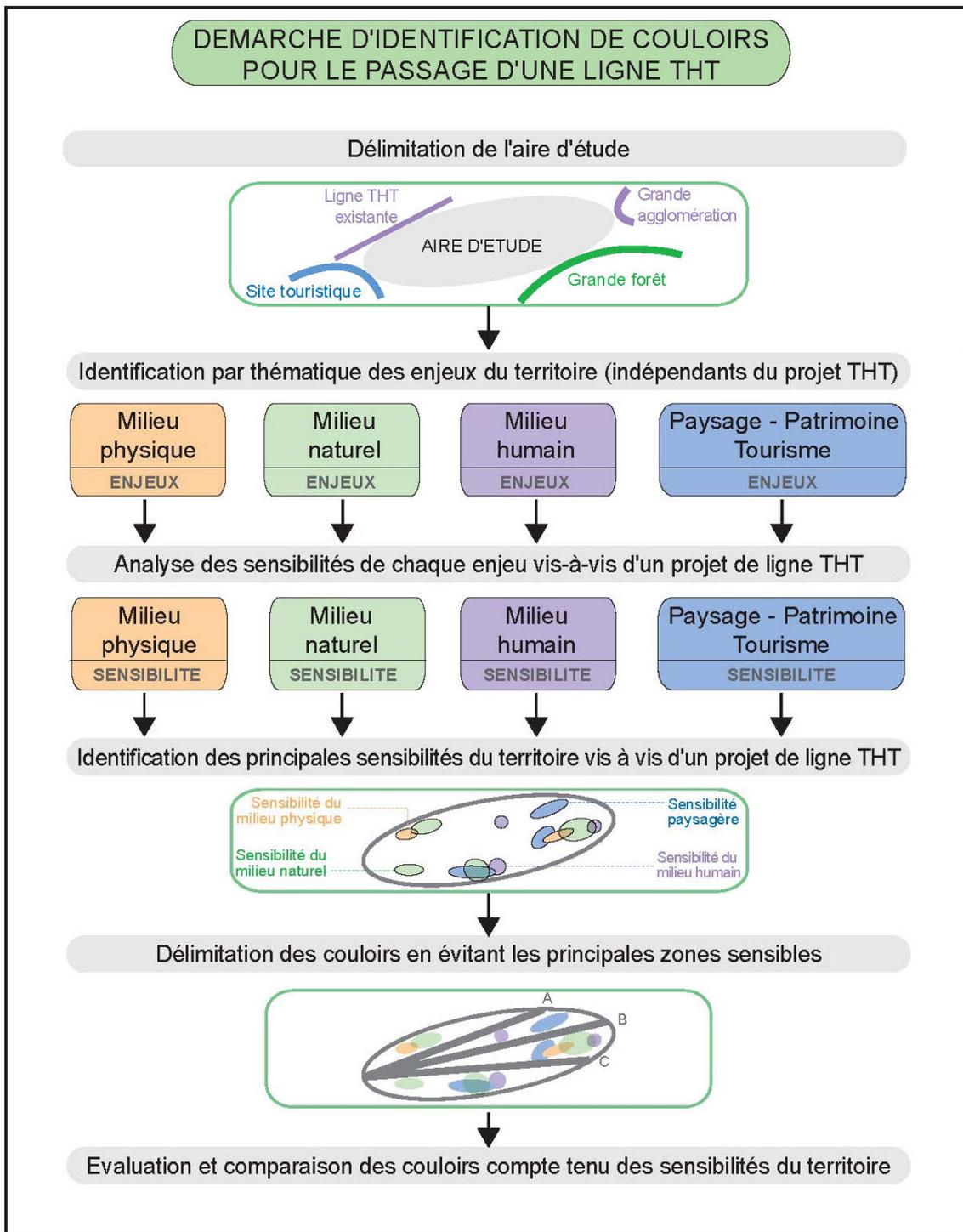
- au Nord, le secteur de Périers dans la Manche et,
- au Sud, la ligne à 2 circuits 400 000 volts Domloup-Les Quintes.

Compte tenu de l'objectif de l'étude, d'une part, de l'étendue du secteur à étudier, d'autre part, une méthodologie adaptée a été mise en œuvre.

La difficulté de ce type d'étude réside dans la sélection et le tri à faire des données disponibles pour :

- retenir celles qui sont pertinentes à ce niveau d'étude très amont,
- définir comment les exploiter pour identifier des bandes de passage possibles.

Les couloirs de passage doivent correspondre aux secteurs où le projet génère le moins d'impacts sur l'environnement. C'est donc au regard de ce critère d'impact d'une ligne THT qu'il faut identifier et analyser les données.

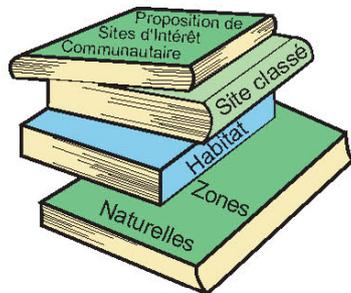


Ainsi, la méthode a consisté à :

- **définir une zone d'étude**, c'est-à-dire à délimiter le territoire au sein duquel un couloir pour le passage de l'ouvrage peut être recherché compte tenu des objectifs du projet et des grandes caractéristiques de l'environnement ;
- **recenser, dans un premier temps, les données environnementales nécessaires** à la réalisation de l'étude. Elles peuvent être rassemblées en quatre grandes thématiques : milieu physique (relief, climat, géologie, eaux superficielles, eaux souterraines, risques naturels...), milieu naturel (faune, flore, écosystème), milieu humain (habitat et cadre de vie, urbanisme, agriculture, sylviculture...), paysage-patrimoine-tourisme ;
- **sélectionner et collecter**, pour les quatre thématiques environnementales les types de **données** qui traduisent l'existence d'un environnement susceptible d'être affecté, directement ou indirectement, par le passage d'une ligne THT (par exemple, les propositions de Site d'Intérêt Communautaire (sites Natura 2000) et non les captages pour l'Alimentation en Eau Potable) ;
- **analyser, pour chaque type de données et par thème**, la mesure dans laquelle, ces données sont révélatrices d'un territoire sensible au passage d'une ligne THT. Ce n'est pas parce que telle portion du territoire relève de tel ou tel « type de donnée » qu'elle sera nécessairement affectée d'une manière significative par le projet. Ainsi, pour reprendre l'exemple des propositions de Site d'Intérêt Communautaire (pSIC) (sites Natura 2000), un site sélectionné en raison de son vaste habitat forestier sera beaucoup plus impacté par une ligne THT qu'une rivière sélectionnée en raison de son peuplement piscicole (voir schéma ci-après) ;
- **identifier les enjeux du territoire**. Les enjeux sont des portions du territoire qui, compte tenu de leur état actuel ou prévisible, présentent une valeur au regard de préoccupations patrimoniales (biodiversité,...), esthétiques (paysage...), culturelles (patrimoine historique et archéologique...), de cadre de vie (paysage de proximité, activités de loisirs...), économique (agriculture, tourisme et loisirs). Les enjeux sont appréciés au regard de critères tels que la qualité du cadre de vie, la rareté, l'originalité, la diversité, la richesse, la typicité... **L'appréciation des enjeux est indépendante du projet** : ils ont une existence en dehors de l'idée même d'un projet.
- **apprécier la sensibilité, vis-à-vis du passage d'une ligne électrique Très Haute Tension, de ces différents enjeux**. La sensibilité exprime le risque que l'on a de perdre tout ou partie de la valeur de l'enjeu du fait de la réalisation du projet^(*).

^(*) A ce niveau d'étude, on prend en compte les principaux risques d'impacts. Les impacts de la phase chantier notamment, seront pris en compte ultérieurement.

TRAITEMENT DES DONNEES RECUEILLIES : METHODOLOGIE



Données environnementales concernées par le projet



SITE SENSIBLE À L'IMPLANTATION D'UNE LIGNE THT QUI FRAGMENTERAIT LE SITE FORESTIER



SITE NON SENSIBLE À L'IMPLANTATION D'UNE LIGNE THT : LES POISSONS NE PEUVENT ÊTRE AFFECTÉS PAR L'IMPLANTATION DES PYLÔNES

Pour reprendre l'exemple précédent, la proposition de Site d'Intérêt Communautaire (pSIC) (site Natura 2000) correspondant à l'habitat forestier sera nettement plus sensible au passage d'une ligne électrique que celle correspondant à la rivière.

Cette analyse prend également en compte la superficie du territoire concerné par l'enjeu. A ce niveau d'investigation très en amont, certains enjeux peu étendus (stations d'espèces végétales protégées, monuments historiques...) ne sont pas pertinents pour définir les couloirs. Leur faible étendue ménage en effet des possibilités de passage leur permettant d'être évités, dans les phases ultérieures d'étude.

- sélectionner les principales sensibilités (tous thèmes confondus) au passage d'une ligne Très Haute Tension qui permettent de donner une vision globale des problématiques environnementales du territoire par rapport à un projet de ligne électrique ;
- rechercher des couloirs de passage envisageables, en tenant compte, le cas échéant des possibilités de réduction des impacts par des mesures de suppression ou de réduction des impacts.

Cette démarche s'est voulue ouverte, n'excluant a priori aucune possibilité de passage.

Sa mise en œuvre s'est appuyée sur d'importantes et de nombreuses investigations sur le terrain, recherches bibliographiques et consultations de sites internet, pour comprendre l'organisation du territoire et identifier des couloirs de passages possibles et les valider.

L'appréciation de la sensibilité des enjeux environnementaux pourra être éclairée par le débat public.

Ce rapport constitue une première analyse du territoire qui vise à présenter, de façon transparente, les critères environnementaux retenus et leur analyse et interprétation. Cette analyse préliminaire pourra être approfondie à partir de la connaissance qu'ont les habitants de leur territoire et de leur environnement.

ENJEUX ET SENSIBILITES



Enjeu 1

Arrêté de protection de biotope sur la rivière pour la protection du saumon



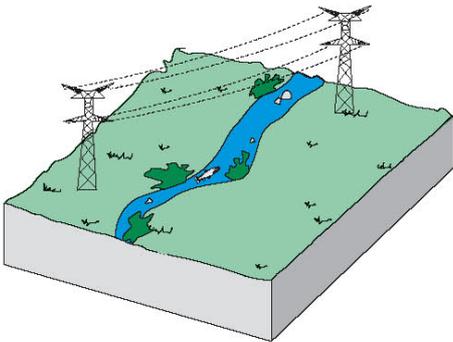
Enjeu 2

Zone importante pour la conservation des oiseaux liée à la présence de grands rapaces nicheurs

→ Traduction des enjeux en sensibilités : par rapport à un **PROJET DE LIGNE THT**

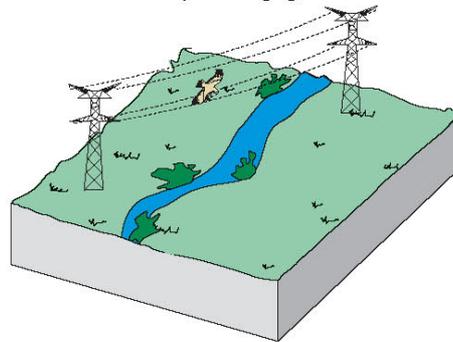
Sensibilité de l'enjeu 1

Sensibilité faible car la présence d'une ligne Très Haute Tension traversant la rivière n'affectera pas les populations de saumons



Sensibilité de l'enjeu 2

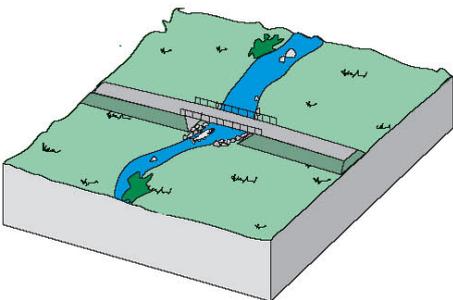
Sensibilité forte car les populations de ces rapaces sont en déclin et les risques de collision sur une ligne Très Haute Tension ne sont pas négligeables



→ Traduction des enjeux en sensibilités : par rapport à un **PROJET DE ROUTE**

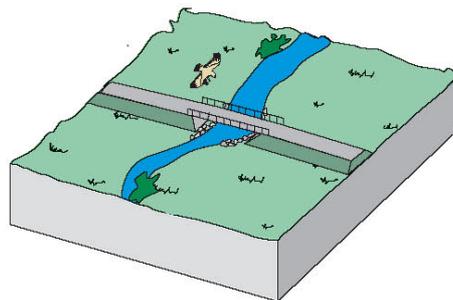
Sensibilité de l'enjeu 1

Sensibilité forte liée aux risques de pollution, de modification de l'habitat par le franchissement...



Sensibilité de l'enjeu 2

Sensibilité faible car l'habitat des rapaces est très étendu et le risque de collision avec les véhicules est faible.



L'APPRECIATION DE L'ENJEU EST INDÉPENDANTE DU PROJET
L'APPRECIATION DE LA SENSIBILITÉ EST DÉPENDANTE DU PROJET